



**Jeunesse et Radicalisation(s) :  
Comment penser la prévention ?**

Perspective franco-allemande

**Jugend und Radikalisierung(en): Wie  
kann Prävention gelingen?**

Deutsch-französische Perspektive

**23.06.2016**

**Bruno MICHON, Chargé de recherche et de développement  
Docteur en sociologie de l'Université de Strasbourg et de la Technische  
Universität de Berlin.**

Dans son exposé introductif, Bruno Michon, chargé de recherche et de développement à l'ESTES et docteur en sociologie de l'Université de Strasbourg et de la Technische Universität de Berlin, aborde les différences dans la façon de penser la radicalisation en France et en Allemagne. La construction de la radicalisation comme objet de recherche, comme objet de politique et comme objet médiatique, obéit à des règles différentes selon les pays. On constate ainsi de grandes différences dans la façon de traiter cet objet en France et en Allemagne. La place du religieux dans la vie sociale et politique allemande semble s'opposer trait pour trait à celle qu'elle occupe en France. D'un côté, un régime de cultes reconnus et des impôts religieux assurent aux institutions religieuses une place centrale dans la vie sociale. L'objectif y est de contrebalancer le pouvoir de l'Etat. En France au contraire, la laïcité est un principe de gestion des relations entre les religions et l'Etat qui assure la neutralité et de ce dernier et l'indépendance des uns et des autres. Dans ce cadre-là, la radicalisation se pense de manière tout à fait différente. Constatons tout d'abord qu'en Allemagne ce concept est évoqué dans un premier temps pour définir la radicalisation d'extrême droite et seulement dans un second temps la radicalisation liée à l'islam. Ensuite, la dimension religieuse des politiques de « déradicalisation » des jeunes prétendants au djihad reste un tabou en France là où elle constitue la norme en Allemagne. Ces quelques constats doit nous amener à renforcer le travail en commun sur les questions de radicalisation entre la France et l'Allemagne.

## **Jean-Claude Herrgott, Chargé de mission radicalisation et relation avec l'islam, Cabinet du Préfet du département du Bas-Rhin**

Concernant la thématique de la radicalisation, il est fondamental de s'entendre sur les termes employés. Ainsi, la définition de « radicalisation » adoptée par l'Etat français est celle de Farhad Khoroskhover à savoir « Le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violent d'action directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique social ou religieux ». Le phénomène de la radicalisation religieuse est présent dans le Bas-Rhin depuis les années 1980. C'est un phénomène difficile à identifier du fait de la présence de nombreux prosélytes, encourageant une propagation horizontale du phénomène. En effet, il n'y a que très peu de véritables recruteurs.

Depuis Avril 2014, la lutte contre la radicalisation est placée sous l'autorité du Préfet de département, en charge de la police administrative. Un numéro vert de signalement de cas de radicalisation a été mis en place au niveau national. Ce numéro permet aux membres de l'entourage des personnes qui ne savaient pas vers qui se tourner de signaler des cas de radicalisation. Suite à un entretien téléphonique, les signalements sont, le cas échéant, basculés au niveau départemental. Au niveau local, l'action de lutte contre la radicalisation s'organise à deux niveaux, d'une part la détection et d'autre part l'accompagnement. Lorsqu'un cas de radicalisation est signalé, l'information est communiquée à tous les membres de la cellule de lutte contre la radicalisation, qui réunit les acteurs participants à cette action, à savoir le parquet, les services de police, la sous-direction de l'anti-terrorisme (SDAT), les travailleurs sociaux (MDA, SOS Habitants...) et, particularité propre au Bas-Rhin, l'Éducation Nationale. Cette cellule se réunit chaque semaine pour coordonner le suivi des profils signalés. À partir du mois de Juillet 2016, le deuxième acte du plan de lutte contre la radicalisation sera mis en œuvre, les acteurs de la cellule ainsi que les collectivités locales et les communes ayant signé un contrat de prévention de la délinquance entrant alors dans un cadre conventionnel qui permettra de clarifier le rôle de chacun d'entre eux et de faciliter la circulation de l'information. Cette logique de comité partenarial permettra également d'intégrer d'autres services déconcentrés de l'État tels que la direction du travail et de l'entreprise (DTE) ou la CAF. Enfin, ce deuxième acte permettra la mise en place d'un volet de prévention au niveau départemental. Cet aspect permettra la coordination des différentes actions de prévention.

### **Questions :**

Les questions posées par les participants ont amené à une discussion entre M. Herrgott et M. Köhler, portant notamment sur les divergences entre France et Allemagne sur le terme de « déradicalisation ». Ce terme n'est pas utilisé par les pouvoirs publics français, le terme de réintégration lui étant préféré. M. Köhler a livré la vision allemande de ce terme, qui est considéré comme plus précis que celui de

réintégration. En effet, pour lui, la réintégration fait partie du processus de déradicalisation, mais elle ne traite pas de l'idéologie ayant poussé à la radicalisation. M. Herrgott a rappelé que, dans tous les cas, l'évaluation de la déradicalisation est très ardue et empêche d'évaluer le succès de telles mesures.

Les membres du panel ont écarté l'idée selon laquelle la prison serait le 1<sup>er</sup> lieu de radicalisation. Daniel Köhler rappelle que des 1000 musulmans identifiés comme radicaux en Allemagne, seul 20 à 30% ont des antécédents judiciaires.

La question a également été posée à Daniel Köhler de savoir si les représentants religieux étaient impliqués dans des programmes de déradicalisation. M. Köhler a rappelé qu'une telle implication serait problématique, en prenant l'exemple d'un programme mené en Angleterre qui avait impliqué des salafistes quiétistes dans le processus de déradicalisation de personnes revenant du Jihad. Or, M. Köhler rappelle que, bien que quiétistes, ces représentants religieux rejettent toute forme de démocratie et la légitimité de l'Etat. Se pose alors la question de savoir dans quelle mesure un programme financé par l'Etat peut impliquer ces personnes.

Les participants au séminaire ont également tenu à saluer l'initiative Éveil-Meinau qui a été l'une des rares à mélanger aspects sociaux et religieux ainsi qu'à ouvrir le dialogue aux jeunes issus du quartier de la Meinau, ce qui selon Jean-Claude Herrgott est la clé de la réussite de telles initiatives.

**Daniel KÖHLER, Responsable scientifique, Préfecture de Police du Land de Bade-Wurtemberg, Referat 32 – Centre de compétences pour la coordination des réseaux de prévention contre l’extrémisme (islamique) (KPEBW), Ministère de l’Intérieur, Bade-Wurtemberg.**

Dans sa présentation « Quelle organisation pertinente pour la prévention et la déradicalisation ? Expériences en Allemagne », Daniel Köhler décrit le travail de prévention et de déradicalisation contre l’extrémisme de droite et le djihadisme en Allemagne. Bien que l’Allemagne ait pendant longtemps dû lutter contre l’extrémisme de droite, qui représente un plus gros problème au niveau statistique, le djihadisme est de plus en plus en ligne de mire. Les 500 islamistes suivis représentent un grand risque de radicalisation et d’attaques. Depuis 2011, entre 900 et 1000 « combattants étrangers » ont quitté l’Allemagne pour se rendre en Syrie ou en Irak pour combattre pour Daech ou Al-Qaida et environ 300 en sont revenus. La question se pose alors de savoir si l’expérience acquise dans le domaine de la prévention de la radicalisation peut s’appliquer à l’extrémisme islamique et quels acteurs, étatiques ou non-étatiques sont les plus à même de mener à bien cette mission. M. Köhler souligne trois catégories de mesures pour lutter contre le terrorisme :

- La prévention, qui est sensée, par le biais d’actions telles que l’éducation et le renforcement de la société civile, la prévention criminelle au niveau communal ou des travaux ciblés avec des groupes ou des individus, empêcher que des personnes ne se (re)radicalisent.
- La répression, qui, par le biais d’arrestation ou d’interdiction de groupe pourrait par exemple limiter un milieu radical actif de telle sorte à ce qu’il ne s’étende pas.
- L’intervention, qui consiste en l’attaque d’un milieu radicalisé de telle sorte à amener la sortie de ses individus. Ici, ce sont surtout les « contre-récits », le travail avec la famille et la déradicalisation individuelle qui jouent un rôle important.

On dénombre 40 à 50 programmes de déradicalisation dans le monde et dont les caractéristiques (étatique ou non, actif ou passif, axé sur l’idéologie ou pas) et les méthodes sont très diverses. Cela concerne également les programmes de déradicalisation (réseaux de prévention, programme de sortie du milieu de l’extrême droite et réseaux de conseil pour les familles) en Allemagne. Du fait qu’il n’y ait pas encore d’évaluation, de système cohérent ni de standards pour un tel programme, il existe un plus grand risque de mauvais conseil ou d’échec et que les autorités soient tenues à l’écart de cas concernant la sécurité. C’est pour cela que les centres de compétences comme le KPEBW du Bade Wurtemberg ont été mis en place pour servir de lien et dont le travail est, entre autre, de créer une connexion entre initiatives étatiques et celle de la société civile, de mettre en place des standards et de mettre en place une offre de prévention.



Pour plus d'informations:

<http://www.kpebw.de/>

<http://www.kpebw.de/beratungsstelle/beratung-info/>

<http://girds.org/>

Compte Twitter (@GIRD\_S)

Facebook (facebook.com/radicalisation)

[www.journal-derad.com](http://www.journal-derad.com), première revue spécialisée sur la déradicalisation.

[www.radicalizationresearch.org](http://www.radicalizationresearch.org)



## **Christophe CARBIENER, Directeur Adjoint, Ligue d'Alsace de Football**

La LAFA s'appuie sur le constat que les clubs de football jouent un rôle important dans la vie sociale d'une ville ou d'un quartier. Comptant 83 000 licenciés, dont 32 000 jeunes de 5 à 18 ans, le rôle éducatif auprès des enfants n'est pas à sous-estimer.

Afin de proposer des solutions de prévention de la radicalisation, la LAFA s'appuie sur le prisme de la citoyenneté via différents projets qu'elle déploie dans les clubs.

Dans cette optique, différentes actions de formation ont été mises en œuvre auprès des dirigeants des clubs alsaciens de telle sorte à faire de leur club de véritables lieux de rencontre sociale et d'éducation. Le programme éducatif fédéral a été mis en place pour aider les éducateurs à développer, en plus de l'aspect sportif, le sentiment de citoyenneté chez les jeunes joueurs. En ce sens, le programme est une feuille de route pour les éducateurs, détaillant entre autre, les postures à adopter et les façons de traiter les incidents pouvant émailler la vie d'un club et développer les valeurs citoyennes des joueurs (racisme, vivre ensemble...). De même, le challenge « J'ai rêvé le foot » a été créé pour les joueurs de catégorie U15, remettant au centre les vraies valeurs du sport, avec dotation à la clé pour les vainqueurs.

Lors des questions, M. Carbiener a indiqué qu'au-delà des actions menées au sein des clubs, la LAFA est limitée dans son champ d'action puisqu'elle n'intervient pas en dehors. Toutefois, de nombreux clubs en Alsace mettent en œuvre des activités extra sportives comme le soutien scolaire par exemple, qui visent à aider les jeunes en difficulté.

Pour plus d'informations:

<http://lafa.fff.fr/cg/0300/www/index.shtml>

## **Felix STEINBRENNER, Direction « Renforcer la démocratie », Centrale pour l'éducation politique du Land Bade Wurtemberg**

### **Team meX : Le courage civique contre l'extrémisme**

Felix Steinbrenner travaille pour le programme Team meX, qui fait partie de la Centrale pour l'éducation politique du Land du Bade-Wurtemberg (LpB). Dans son rôle « d'agence de publicité étatique pour la démocratie », la LpB a la responsabilité d'encourager et d'approfondir l'éducation politique des citoyens. Team meX est chargé de mettre en place des actions de prévention générales dans le cadre de la prévention de l'extrémisme de droite et islamique. Le public visé est avant tout les jeunes, mais également les enseignants, les travailleurs sociaux, les employés de l'administration publique ou encore les bénévoles du travail socio-éducatif ou de l'aide aux réfugiés. Au centre du travail de prévention de l'extrémisme de Team meX est la question « Dans quelle société souhaitons nous vivre ? »

En partant du concept de « haine de l'autre par rapport à son appartenance à un groupe » (*gruppenbezogenen Menschenfeindlichkeit*), Team meX essaye, à travers son action, de transmettre un sentiment d'égalité à tout le monde pour contrecarrer l'extrémisme et la misanthropie. En ce sens, ils aident les jeunes en les faisant réfléchir sur leurs préjugés et en les informant sur les stratégies de propagande. Dans ce contexte, les participants au séminaire ont rappelé le problème de la forte propagande de haine qui se trouve sur internet. Une partie importante du travail de Team meX est également la promotion du courage civique. Le courage civique étant indispensable à une société démocratique, Team meX travaille avec les jeunes, notamment pour les aider à avoir confiance en eux de façon à ce qu'ils aient la capacité d'analyser une situation politique de manière réfléchie et de prendre position de façon solidaire lors d'une discussion politique. Bien que l'offre de Team meX vise tous les jeunes, il est plus facile de travailler avec des écoles.

L'offre de Team meX s'adresse toutefois également à des multiplicateurs adultes, qui par ce biais sont sensibilisés sur leurs propres préjugés et sur leur position dans la société et qui doivent être informés sur les possibilités de soutien. Team meX travaille aussi bien avec des jeunes qu'avec des adultes, notamment par le biais de jeux de rôles et d'exercices de réflexion. De plus, un glossaire sur l'Islam et l'islamisation a été publié.

L'approche adoptée par Team meX, à savoir aller vers l'autre les bras ouverts plutôt que d'en avoir peur, a été saluée par l'assistance et a entraîné un échange sur les différences entre politiques françaises et allemandes en matière d'éducation citoyenne.

Pour plus d'informations: <http://www.team-mex.de/3114.html>

## **Dr. Guillaume Corduan, pédopsychiatre aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, référent médical de la Maison Des Adolescents de Strasbourg**

La Maison des Adolescents (MDA) est un groupement d'intérêt public qui de ce fait est fortement ancrée dans les réseaux professionnels locaux (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Éducation Nationale, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, prévention spécialisée).

Ainsi, elle réunit une trentaine de professionnels de tous les domaines issus de domaines variés (médecins, psychologues, juristes, médiateurs, etc.). Son rôle est d'accueillir toute personne entre 12

et 21 ans avec ou sans leur famille pour répondre à leurs questions ou doutes liés à l'adolescence.

Les premiers cas ayant trait à la radicalisation sont apparus en > 2014. En collaboration avec la préfecture depuis 2015, l'action de la MDA se déploie sur trois axes : clinique, prévention primaire et travail en réseau de réflexion et formation. Le rôle des MDA dans ce domaine est très important, en effet, l'épidémiologie de la radicalisation indique que 75% des individus repérés ont entre 12 et 26 ans. De fait, l'extrémisme est habituel à l'adolescence de par sa proposition d'idéal, d'absolu. Le recrutement avant un embrigadement propose un apaisement adapté aux questions et souffrance de l'individu visé. Ainsi, l'individu est convaincu de détenir La Vérité, il se sent Reconnu comme ayant une place dans un groupe, Légitime pour s'opposer à ses parents, purifié du fait de la rédemption (soit l'apaisement de leur culpabilité), et il se pose en vengeur/justicier d'un idéal bafoué (religieux, race...). Les MDA sont donc particulièrement bien placées pour jouer un rôle dans la prévention de la radicalisation. Cette action se décline en trois axes : la participation aux cellules préfectorales coordonnant les actions de préventions de la radicalisation sur le territoire, la prévention primaire en lien avec les acteurs de terrain (éducation nationale, prévention spécialisée) et enfin l'accueil des jeunes radicalisés ou à risque de et de leur famille de façon réactive.

À ce titre, la MDA de Strasbourg se fixe trois objectifs :

- Evaluer le danger éventuel dans lequel se trouve l'adolescent (psychiatrique, risque auto ou hétéro-agressif, situation enfance en danger) avec hospitalisation ou signalement au parquet le cas échéant.

- Mener une action symptomatique, qui a pour but d'entraîner la perte de la subjectivité induite par le processus de radicalisation en évitant les dynamiques de rupture notamment familiale.

- Mettre en sens les vulnérabilités sous tendant l'engagement radical.





Suite à une question de l'un des participants sur la meilleure façon de déconstruire les théories du complot qui sont inculqués aux adolescents radicalisés, le Dr. Corduan a rappelé qu'il est extrêmement difficile de questionner leur idéologie une fois qu'ils y ont adhéré. Ainsi, la prévention primaire est le levier essentiel qu'il faut actionner pour limiter le risque d'hameçonnage par les théories du complot, marche pied de la radicalisation.

Pour plus d'informations : <http://www.maisondesados-strasbourg.eu/>

**Maud ACKER, coordinatrice interrégionale des binômes-soutien, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Est-Strasbourg**

**Claire BUGNARD, éducatrice et Alexandre GIRAUD, psychologue binômes-soutien du département 67.**

Dans le cadre des Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires (DISP), le dispositif des binômes de soutien a été mis en place en Septembre 2015 sous la direction du Directeur interrégional Adjoint. Composés d'un psychologue et d'un éducateur, ces binômes interviennent dans le milieu pénitentiaire (milieu ouvert et milieu fermé) pour contribuer au repérage des situations de radicalisation et proposer des axes de prise en charge pour les personnes repérées. Quatre missions principales constituent leur action :

- Sensibiliser le personnel pénitentiaire au phénomène de radicalisation, au repérage des situations de radicalisation et aux méthodes de prise en charge existantes.
- Soutenir les personnels dans le repérage et la prise en charge des personnes placées sous main de justice, par exemple pour l'évaluation de la situation des personnes, des conseils sur les postures professionnelles à adopter ou encore la prise en charge de personnes placées sous main de justice repérées en lien avec les personnels d'insertion et de probation référents.
- S'inscrire dans un réseau partenarial
- Concevoir, mettre en œuvre et superviser des programmes de prévention et de lutte contre la radicalisation au sein des établissements pénitentiaires.

L'intervention d'un binôme de soutien est possible lorsqu'une demande est formulée par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et / ou par les établissements pénitentiaires. Il est ensuite saisi par le Directeur Interrégional Adjoint. L'objectif principal de ce dispositif est de « croiser les regards » des professionnels pour effectuer des évaluations les plus complètes possibles. Cette approche pluridisciplinaire doit permettre d'accélérer le processus d'identification des individus radicalisés. Le dispositif des binômes de soutien reste une initiative récente, les intervenants ont été formés pendant près de 3 mois et une coordinatrice est à leur disposition au niveau interrégional pour faciliter leur action.

Le programme est amené à se perfectionner avec le temps et l'expérience. Lors des questions posées par les participants, M. Giraud a indiqué que dans certains cas, un lien existait avec les autorités religieuses au sein des établissements, toutefois, ces liens sont créés au cas par cas.

**Önder ÜNAL, Coordinateur de projet et collaborateur pédagogique du Violence Prevention Network, e.V, Centre de Conseil, KPEBW Stuttgart (Centre de Compétences contre l'Extrémisme (Islamique) Bade Württemberg).**

Le Violence Prevention Network e.V. (VPN) est un réseau d'experts expérimenté qui agit dans le domaine de la déradicalisation et de la prévention de l'extrémisme depuis 2001. Depuis janvier 2016, une antenne du VPN a été mise en place par le programme spécial du ministère de l'intérieur du Bade-Wurtemberg pour la lutte contre le terrorisme islamique et joue le rôle de centre de conseil. Ce centre de conseil est le partenaire externe du centre de compétences pour la coordination du réseau de prévention contre l'extrémisme (islamique) du Bade-Wurtemberg (KPEBW) dont l'action a été présentée par Daniel Köhler lors de la séance du matin.

Au-delà du travail de prévention et de conseil auprès de la famille et des proches de personnes radicalisées, l'équipe du centre de conseil au sein duquel Önder Ünal est le coordinateur, travaillent surtout dans le domaine de la déradicalisation. À cette fin, ils conseillent des personnes radicalisées, souhaitant quitter le pays ou revenant de l'étranger de même que des personnes incarcérées dans une institution pénitentiaire (le travail avec des détenus commencera en 2017) et leur propose des programmes de réintégration. Le premier contact avec le centre de conseil est souvent établi par un ami ou un parent inquiet (également par le biais du numéro d'urgence mis en place par l'Administration Fédérale pour la Migration et les Réfugiés) ou par les services de sécurité.

Lors de leurs discussions avec les personnes visées, les membres du centre de conseil tentent d'établir une relation de confiance sur une longue période et, à l'aide de leurs connaissances de l'Islam, de leur proposer une « version alternative » pour entamer un processus de réflexion. M. Ünal a souligné l'importance des connaissances sur l'Islam dont doivent disposer les conseillers pour pouvoir contredire les radicalisés qui usent souvent d'arguments religieux. L'objectif de ces discussions personnelles est de faire reculer leur haine de la démocratie et des autres personnes, d'endiguer ou d'inverser des processus de radicalisation et de communiquer des compétences interreligieuses ou interculturelles. Le centre de conseil aide également les personnes dont ils s'occupent sur différentes possibilités de formation, de telle sorte à faciliter leur réintégration. Il est important de souligner que dans ces situations, les personnes concernées sont libres de prendre en considération les propositions du VPN.

Pour plus d'informations:

<http://www.violence-prevention-network.de/de/>

<http://www.bamf.de/DE/DasBAMF/Beratung/beratung-node.html>